REÇU EN PREFECTURE
le 23/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-073-257302539-20241223-202412123_A

TARENTAISE VANOISE

République Française
Département de la Savoie

2024/292

REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2024

Nombre de délégués titulaires en exercice : 47
Présents : 24
Pouvoirs : 7
Nombre de votants : Pour : 31 Contre : 0 Abstention : 0
Date de la convocation : 11 décembre 2024
Désignation du secrétaire de séance : Jocelyne ABONDANCE

Le dix-sept décembre deux mille vingt quatre, à dix-huit heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la salle d'audience à la MCI à Moûtiers, en session ordinaire, sous la vice-présidence de Monsieur Patrick Martin, en l'absence du président Fabrice Pannekoucke.

Présents :
CCCT : Jocelyne ABONDANCE, Claude JAY, Daniel BURLET, Gilles VIVET
CCVA : François DUNAND, Claudine GROS, Jean-Yves MORIN, André POINTET, Jean-Michel VORGER
CCVV : Jean-Yves PACHOD
COVA : Lucien SPIGARELLI, Christian VIBERT, Didier FAVRE, Guy DUCOGNON
CCHT : Guillaume DESRUES, Yannick AMET, Paul PELLECUER, Patrick MARTIN, Gérard VERNAY
ARLYSERE : François RIEU
CD : Fabienne BLANC-TAILLEUR, Cécile UTILLE-GRAND

➢ Membres suppléants :
CCCT ; Romain SOLLIER,
COVA : Jean-Louis SILVESTRE

Absents ou excusés :
Mesdames Martine BLANC (pouvoir à Patrick Martin), Françoise CROUSAZ (pouvoir à Jocelyne Abondance), Sandra FAVRE, Marie MARTINOD (pouvoir à Lucien Spigarelli), Annie RELLIER (pouvoir à Jean-Michel Vorger)
Messieurs Lionel ARPIN, Gabriel BLANC (pouvoir à Jean-Yves Pachod), Jean-Luc BOCH, Thierry BRUNIER, Roland DRAVET, Alain EMPRIN, Jean-Claude FRAISSARD (pouvoir à Gérard Vernay), Bernard HANRARD, Nouare KISMOUNE, Mathieu LECLERCQ, Thierry MARCHAND-MAILLET (pouvoir à Didier Favre), Thierry MONIN, Fabrice PANNEKOUCKE, Bruno PIDEIL, Sylvain PULCINI, Serge REVIAL, Vincent ROLLAND, René RUFFIER-LANCHE, Raphaël THEVENON, Guillaume VILLIBORD

DELIBERATION N° CS 2024 12 102

Objet : Territoire Engagé pour la Transition Écologique : Contrat d'Objectif Territorial (COT) : validation du plan d'actions porté par l' APTV

REÇU EN PREFECTURE
le 23/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-073-257302539-20241223-202412123_A

2024/293

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte de l'Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise, approuvé par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022 et son article

Considérant que depuis septembre 2023, l'APTV porte le Contrat d'Objectifs Territorial (COT) Tarentaise pour le compte de quatre EPCI : CCVV, CCCT, COVA, CCHT. Ce contrat financier est signé entre l'ADEME et une collectivité qui s'engage dans la démarche "Territoire Engagé pour la Transition Écologique".

L'objectif est d'encourager et d'entraîner les collectivités dans une démarche d'amélioration continue vis-à-vis de deux référentiels : Climat Air Energie et Economie Circulaire.

La durée du contrat financier est de quatre ans et permet de mobiliser au maximum 350 000€ de subvention en fonction des résultats atteints à la fin des quatre ans.

La fin de la phase 1 qui correspond à l'état des lieux initial et à l'élaboration d'un plan d'actions est prévue pour fin février 2025.
Le bilan du diagnostic et les grands axes d'actions qui se dégagent pour l'APTV ont été présentés lors du comité syndical du 12 novembre 2024.

L'APTV ainsi que les quatre EPCI concernées doivent s'engager sur un plan d'actions pour la période 2025-2027. Chaque plan d'actions doit être validé politiquement.

Le plan d'actions proposé pour l'APTV est présenté ci-dessous. Il s'appuie sur les compétences de l'APTV en matière de portage du projet de territoire, de portage de programmes financiers, de mise à disposition d'ingénierie pour accompagner les collectivités et de mise en réseau des collectivités et des partenaires pour réaliser du partage d'expériences et des bonnes pratiques.
Les budgets annoncés pour les années 2026 et 2027 seront à consolider.

Année	Action	Budget et aides mobilisables
Planification territoriale		
2025	Consolider le diagnostic climat - air - énergie du territoire	/
	Élaborer une feuille de route transversale climat - air - énergie qui formalise les objectifs adaptés au territoire et les moyens à l'horizon 2030	/
	Restructurer les observatoires SCoT en cohérence avec la feuille de route climat - air - énergie 2025 : mobilité et climat/eau	22 000 €

REÇU EN PREFECTURE
le 23/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-073-257302539-20241223-202412123_A

	Accompagner les collectivités pour reprendre les objectifs climat - air - énergie dans les documents de planification (SCoT, PLU, PLH, PDMS...)	/
2026	Communiquer en interne et en externe pour diffuser et partager la stratégie climat - air - énergie	5 000 €
	En fonction des décisions suite à l'étude SCoT en mouvement, proposer aux élus d'engager un SCoT valant PCAET (plan climat air énergie territorial)	
	Mettre à jour le diagnostic de vulnérabilité du territoire face au changement climatique de 2013 avec les données existantes et définir un plan d'action	50 000€
Mobilité		
2025	Modifier les statuts de l'APTV pour pouvoir entrer au capital de l'agence écomobilité et bénéficier d'animations sur le territoire	/
	Construire le plan de mobilité simplifié du territoire et coordonner les 2 sous-bassins de mobilité. Une délibération sera prise dans chaque communauté de communes.	/ Aide de la Région
	Coordonner l'avancement des actions du schéma vélo à l'échelle du territoire et réaliser des animations pour développer la culture vélo	13 000 €
	Coordonner la stratégie de covoiturage Blablacardaily à l'échelle du territoire	2 000 €
	Travailler avec les autres collectivités et la région (AOM) afin de développer l'intermodalité	/
	Créer un ou des espaces ressources (documentation) physique et numérique (page internet site APTV)	6 000 €
	Réaliser une enquête avec le prestataire Citiz afin de développer l'usage de la voiture partagée	/
2026	Traduire l'observatoire des mobilités et ses mises à jour au travers d'une cartographie dynamique	/
	Réaliser le plan de mobilité employeur de l'APTV	7 500 €
	Amorcer la conversion de la flotte des véhicules de l'APTV vers des véhicules à très faibles émissions	10 000 €
	Accompagner les EPCI dans la réalisation du schéma directeur de la mobilité piétonne	/

REÇU EN PREFECTURE
le 23/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-073-257302539-20241223-202412123_A

Urbanisme		
2025	Réalisation de l'étude "SCoT en mouvement" et intégration de la trajectoire foncière ZAN	161 700 €
	Utiliser des outils cartographiques pour illustrer les enjeux et les dynamiques du territoire avec l'aide du technicien SIG	/
	Animer le bureau et comité technique SCoT et intégrer les référents COT élu-technicien des EPCI	/
	Créer une grille d'analyse des projets au regard des objectifs climat -air - énergie et économie circulaire et l'utiliser pour les projets qui nécessitent un avis vis-à-vis du SCoT	/
2027	Développer un guide pour la rédaction des OAP Trame Verte et Bleue du territoire en lien avec le service Gémapi	
Energie		
2025	Signer une convention avec l'ASDER pour permettre un accompagnement gratuit des collectivités dans leur projet de rénovation énergétique des bâtiments publics	5 000 €
	Accompagner les EPCI et les communes pour la suite des ZAENR et proposer un accompagnement aux collectivités par un prestataire pour des études d'opportunité photovoltaïque (tranche 1 - 12 communes)	10 157 € Aides LEADER
	Mise à jour du cadastre solaire pour intégrer de nouvelles fonctionnalités (tranche 1)	6 900 €
	Animer le contrat chaleur renouvelable - mise en place d'un contrat à l'échelle de la Savoie	/ Aides de l'ADEME
	Référencer les secteurs pertinents pour le développement des réseaux de chaleur et promouvoir leur intérêt auprès des élus	/
	Réaliser des actions de sensibilisation et de promotion de la chaleur renouvelable et du photovoltaïque	3 000 €
2026	Proposer un accompagnement aux collectivités par un prestataire pour des études d'opportunité photovoltaïque (tranche 2 - 12 communes)	10 157 € Aides LEADER
	Accompagner les collectivités sur les obligations de solarisation des parkings	/
	Mettre à jour le cadastre solaire pour intégrer de nouvelles fonctionnalités (tranche 2)	6 900 €

REÇU EN PREFECTURE
le 23/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-073-257302539-20241223-202412123_A

Habitat		
2025	Porter le Service Public de Rénovation de l'Habitat avec la signature d'un pacte territorial Sur 3 années	47 530 € ANAH : 33 365 €
	Animer le dispositif Coach Rénov' Tarentaise Sur 3 années	47 220 € LEADER : 25 000 €
2026	Créer un réseau d'acteurs de la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels en Tarentaise (notamment auprès des copros de stations)	10 000 €
Alimentation durable		
2025	Animer des ateliers thématiques sur l'alimentation durable et locale dans l'objectif à terme de formaliser un Projet Alimentaire Territorial (PAT)	10 000 €
Economie circulaire		
2025	Créer un poste de chargé de missions Economie circulaire pour accompagner : - le développement d'une filière bois-énergie locale - le développement de filières d'économie circulaire dans le BTP (tri et réemploi des matériaux et des déchets, ISDI)	50 000 € / an CD73 : 50% sur la filière bois
	Réaliser un diagnostic économie circulaire du territoire afin d'identifier les filières à enjeux et définir un plan d'actions	40 000 € ADEME : 80%
	Animer des évènements Economie circulaire collectivités et grand public	4 000 €
GEMAPI		
2025	Programme d'actions novateur sur le bassin versant des Arcs avec des solutions basées sur la nature pour favoriser l'infiltration de l'eau - travail en partenariat avec la commune de Bourg-Saint-Maurice et le domaine skiable ADS	Programme de 2M€ pour les actions prioritaires
	Finalisation de l'avenant au Programme d'Etudes Préalables à un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PEP PAPI)	

REÇU EN PREFECTURE
le 23/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-073-257302539-20241223-202412123_A

	labellisé par l'Etat Travaux prévus en 2027	
	Travaux de restauration de continuité écologique sur certains cours d'eau (suppression de seuils dans les cours d'eau, entretien de passes à poissons,...) - Etudes cas par cas sur le projet du Poncet à Peisey	
	Suite à l'étude ressource en eau réalisée en 2024, mettre en place des stations de suivi sur les secteurs identifiés comme prioritaires	95 680 €
	Restaurer des zones humides -Restauration d'une zone en co-maîtrise d'ouvrage entre l'APTV et Les Belleville - Suivi des plans d'actions des ruisseaux des Îles et des Ziguelettes situés au niveau de la ZAC des Iles	24 000 € 30 000 €
Organisation interne et coopération		
2025	Structurer les chargées de mission thématiques de l'APTV afin de répondre aux enjeux d'aménagement, climat-air-énergie et économie circulaire	/
	Mettre en place des instances de pilotage du dispositif COT et de la politique climat-air-énergie	/
	Animer des comités techniques et thématiques pour les politiques climat-air-énergie et économie circulaire sur le territoire. Lancement du réseau des transitions : le "réseau Tarensition"	/
	Proposer un avenant aux fiches actions du programme européen LEADER "Tarentaise Arlysère Maurienne" pour rendre éligible de manière explicite les projets relevant de l'économie circulaire	/
2026	Structurer le CLD pour constituer une instance citoyenne afin de mener des concertations citoyennes	
2027	Rédiger un guide d'achat durable et responsable	/
	Définir un plan de communication sur les sujets climat-air-énergie et économie circulaire à l'échelle du territoire	/

REÇU EN PREFECTURE
le 23/12/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-073-257302539-20241223-202412123_A

2024/298

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- **d'approuver** le plan d'actions présenté
- **d'inscrire** au budget 2025 les crédits nécessaires à la réalisation des actions

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Moutiers, le 18 décembre 2024

La Secrétaire de séance
Jocelyne ABONDANCE

Le Président
Fabrice PANNEKOUCKE

Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise